



## Sommet mondial sur le développement durable 2002



Ministère des Affaires Etrangères

Ministère de l'Aménagement du  
Territoire et de l' Environnement

# STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

## ENJEUX

Lors de la CNUED en 1992, les Etats se sont engagés à adopter des Stratégies Nationales de Développement Durable (SNDD), en considérant celles ci comme instruments à caractère hautement participatifs ayant pour objet 'd'assurer le progrès économique, équitable sur le plan social, tout en préservant la base de ressources et l'environnement pour les générations futures'.

En 1996, l'OCDE préconisait, dans son rapport '**Le Rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIème siècle**' (OCDE/DAC), l'élaboration et la mise en œuvre de SNDD par tous les pays d'ici l'an 2005 – c'est d'ailleurs l'un des sept Objectifs Internationaux de Développement (OID) :

**'mettre en œuvre des stratégies nationales de développement durable d'ici 2005, de manière à inverser les pertes de ressources de l'environnement d'ici 2015'**

La date butoir de 2002 est fixée par l'ONU pour leur adoption.

## CONSTATS ...

► **Le développement durable impose des changements structurels en profondeur**, de nouvelles méthodes de travail dans tous les domaines de la vie économique, sociale et politique, en vue de trouver un équilibre entre objectifs sociaux, économiques et environnementaux, tenant compte des générations futures : il requiert la **mise en place d'institutions intersectorielles et participatives** et de mécanismes permettant d'associer pouvoirs publics, société civile et secteur privé à l'élaboration et la mise en œuvre de desseins partagés

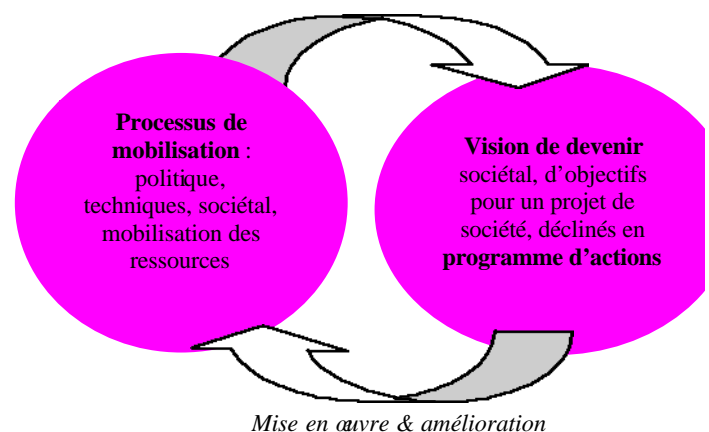
► **Ces changements sont difficiles** : concilier les différentes facettes du développement durable et procéder, si nécessaire à des arbitrages, requiert des systèmes législatifs et judiciaires forts. Le développement des Nations doit s'envisager dans une perspective globale, mondiale, cohérente : des conflits peuvent surgir pour concilier des priorités mondiales aux priorités nationales (et vice et versa) surtout dans le court terme ; La mise en place ou le renforcement des institutions et des processus participatifs a un coût et impose souvent une révolution dans les pratiques de décisions gouvernementales.

## ELEMENTS DE REPONSES

L'approche stratégique est une réponse possible pour faire face à ces constats ([Guide pratique pour les stratégies de développement durable, OCDE, 2001](#)) si :

- A partir d'un projet sociétal de développement durable, elle fixe des objectifs pour demain, puis propose les moyens de les atteindre.
- Elle n'est pas seulement un plan d'actions, encore moins arrêté une fois pour toute, mais intègre la mise en place de systèmes flexibles d'amélioration continue de la gestion des affaires publiques
- Elle permet de se départir de l'idée que l'Etat est seul responsable du développement (pour évoluer vers une conception selon laquelle il est du ressort de la société toute entière), et d'abandonner des processus de décision centralisés et rigides pour évoluer vers des mécanismes de partage des enseignements, expériences, par la négociation, dans un climat de transparence, de coopération et de concertation
- Elle est conçue en fonction des résultats (impacts) des actions (et non des actions elles-mêmes), permet de passer d'une planification sectorielle à une planification intégrée, et s'intègre dans un processus cyclique de gestion du progrès vers la durabilité

*Stratégie de développement durable  
= Vision de devenir traduite en programme d'actions  
+ processus de mobilisation dans une démarche cyclique  
d'amélioration continue*



## Principes essentiels auxquels doivent obéir les Stratégies de développement durable, OCDE, 2001

- ✘ Démarche centrée sur les besoins humains
- ✘ Une ambition à long terme largement partagée
- ✘ Un engagement politique fort, à haut niveau et des institutions influentes pour conduire le processus
- ✘ Une volonté de construire sur l'existant
- ✘ Des dispositifs de suivi, de mise à profit de l'expérience et d'évaluation
- ✘ Un processus
  - ... global et intégré
  - ... ciblé assorti de priorités budgétaires précises
  - ... guidé par une analyse complète et fiable
  - ... dirigé par le pays et pris en main au niveau national
  - ... réellement participatif
  - ... qui assure la liaison entre niveau national et local
  - ... qui s'appuie sur les compétences existantes et les valorise

## DYNAMIQUE INTERNATIONALE

En 2001, le Conseil Economique et Social des Nations Unies, estimait qu'environ 85 pays auraient mis au point des programmes nationaux de type Action 21, des stratégies nationales de développement durable ou des plans d'action pour la protection de l'environnement.

Le programme [Capacités 21](#) lancé en 1993, a permis au PNUD d'accompagner nombre de gouvernements de pays en développement à formuler et mettre en œuvre des processus nationaux en faveur du développement durable.

En Novembre 2001, un Forum International sur les Stratégies Nationales de Développement Durable au Ghana, a d'ailleurs été l'occasion de capitaliser ces expériences, et débattre sur les méthodes, en préparation du Sommet de Johannesburg.

Un [réseau d'information sur les Stratégies Nationales de développement durable](#) permet également de disposer d'informations de méthodes et de retour d'expérience.

## OCDE : ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

L'OCDE, dans son rapport [Politiques à l'Appui du Développement Durable de l'Organisation \(2001\)](#) et dans son Communiqué de la réunion 2001 du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres « [Un développement durable pour l'avenir](#) », reconnaît le rôle particulier que ses membres ont à jouer, souligne le déficit de connaissances et d'action et met l'accent sur le **découplage** entre croissance économique et nuisances environnementales. Quatre mesures y sont mises en avant, par les ministres de l'environnement et de l'économie des Etats Membres :

- mettre les marchés au service du développement durable,
- améliorer la prise de décision,
- exploiter les possibilités de la science et de la technique
- gérer les interactions avec l'économie mondiale.

Priorité est donnée à deux domaines où une action s'impose de toute urgence : le changement climatique et la gestion des ressources naturelles.

En complément, l'OCDE a adopté une ["Stratégie de l'environnement de l'OCDE pour les dix premières années du 21<sup>ème</sup> siècle"](#).

Les ministres de l'Environnement des Etats Membres, s'y sont engagés à prendre des mesures pour faire face aux problèmes les plus graves, notamment au changement climatique et unir leurs efforts en faveur de la viabilité écologique. Cinq objectifs sont visés:

- maintenir l'intégrité des écosystèmes,
- découpler les pressions sur l'environnement de la croissance économique,
- améliorer les informations pour la prise de décision,
- améliorer la qualité de la vie,
- la gouvernance et la coopération.

## STRATEGIE EUROPEENNE

### ► PROCESSUS DE CONSTRUCTION

Dés 1997, la Commission Européenne s'engage à élaborer une Stratégie de Développement Durable. Plusieurs temps forts marqueront ses réflexions :

En 1997, le traité d'Amsterdam permet un renforcement de la notion de développement durable (art. 2 & 6). En 1998, le traité de Cardiff appelle à l'intégration de l'environnement dans les politiques sectorielles : agriculture, énergie, transport, industrie, marché intérieur, développement.

La période 1999 – 2000 marque un temps fort dans l'avancée vers l'Europe Sociale, notamment lors des Conseils de Lisbonne et de Nice, par l'élaboration d'un Agenda Social Européen et l'adoption de la [Charte des Droits Fondamentaux de l'Union](#), se référant au développement durable figure comme principe structurant.

Juin 2001 : marque l'adoption à Göteborg de la stratégie européenne l'adoption, à l'issue d'une consultation ouverte basée sur 10 questions.

### ► CONTENU

La [stratégie européenne du développement durable](#) vise à faire de l'économie européenne "l'économie la plus compétitive du monde, basée sur la connaissance" plutôt que sur la consommation de matières premières .

L'Europe entend agir prioritairement sur 4 fronts :

- **" combattre le changement de climat et promouvoir les sources d'énergie propre "**. Outre les engagements souscrits dans le cadre du protocole de Kyoto, l'UE portera ses efforts sur la participation la plus large des pays industrialisés afin que les engagements soient respectés.
- **" faire face aux menaces en matière de santé publique "**: l'UE entend répondre au souci des citoyens en matière de risques alimentaires et de qualité des produits, d'utilisation

de produits chimiques, de questions relatives aux épidémies de maladies infectieuses et de résistance aux antibiotiques.

- **“assurer une gestion plus responsable des ressources naturelles”**: les rapports entre la croissance économique, la consommation des ressources naturelles et la production de déchets doivent changer. Des performances économiques doivent s’accompagner d’une utilisation des ressources et d’une production de déchets durables.
- **“promouvoir des transports durables”**: la forte croissance des transports n’est pas durable et conduit à des situations de blocage. Il faut promouvoir des formes de développement économique et d’organisation des transports moins producteurs de nuisances ou consommateurs de biens naturels non renouvelables. Il faut découpler de façon nette la croissance des transports et le produit national brut, selon plusieurs voies.

Des **objectifs ambitieux** y sont affichés en ce sens :

- la **réduction des émissions de gaz à effet de serre de 1 % par an d’ici à 2020**. Une taxe sur l’énergie serait adoptée en 2002, tandis que les subventions aux énergies fossiles seraient supprimées en 2010. Une politique forte pesant sur la consommation d’énergie serait engagée. L’orientation de la politique agricole vers les produits de qualité, et la suppression des subventions au tabac et à la pêche en mer
- l’**arrêt de la croissance des transports routiers**, notamment par une politique de prix intégrant leur coût externe, et le découplage de la la croissance du transport de la croissance du PIB. En matière d’infrastructures, priorité serait donnée aux chemins de fer et aux transports publics.
- l’**arrêt en 2020 de la production de produits chimiques représentant un risque significatif pour l’environnement et pour la santé**.

## ► MOYENS

- **Suivi et rapport annuel** au Conseil Européen, sur les progrès de l’Europe en matière de développement durable
- **Amélioration des procédures internes** de la Commission, du Parlement et du Conseil des Ministres, pour favoriser l’intersectorialité : un ‘Atelier Développement Durable’ de 10 experts indépendants sera chargé d’assister la CE à améliorer la cohérence des politiques communautaires
- **Revue globale des progrès à moyen terme de l’Europe** en matière de développement durable, à chaque renouvellement de la Commission.
- **Forum bi-annuel des acteurs** du développement durable.

## ► DEBAT

La stratégie européenne est qualifiée d’**ambitieuse en terme d’environnement** : elle pourrait devoir faire face à des résistances en ce qui concerne la suppression des subventions dans divers secteurs qui génèrent une pollution intense ou de la création d’une fiscalité écologique, comme par exemple dans les secteurs de l’agriculture, le charbon ou la pêche.

Elle se réfère aux engagements de Lisbonne, Nice et Stockholm en ce qui consiste le **volet social du développement durable**. La France a marqué sont attachement particulier à ce celui-ci soit renforcé. Elle a également fait par de sa volonté forte de voir se créer un

réseau européen de surveillance et d’alerte sanitaire. La France a également souhaité voir une place plus importante accordée aux autorités publiques en matière de développement durable, via les instruments législatifs, réglementaires et fiscaux dont elles disposent et, dans ce cadre, aux objectifs de service public.

Sur bien des aspects, l’Europe pourrait se voir reprocher une trop grande vertu, alors que l’on observe un désengagement de certains Etats, notamment des USA, sur différents dossiers environnementaux (changement climatique, énergie, exploitation forestière, qualité de l’eau).

## STRATEGIE NATIONALE FRANÇAISE

*En cours d’élaboration – à rédiger par le MATE*